



Master Information-Communication Spécialité Création de Projets Numériques

Rentrée 2017-2018

Dossier de professionnalisation

En vue de son admission en **Master Information-Communication Spécialité Création de Projets Numériques**, le/la candidat.e doit produire un **dossier de professionnalisation** composé des parties suivantes (1 page max. par partie) en fournissant, dans la mesure du possible, le maximum de précisions utiles :

1. Présentez votre niveau de connaissance et de pratique des technologies numériques ;
2. Citez les théories et les méthodes relevant des SHS que vous avez abordées durant votre cursus. Indiquez une ou plusieurs situations (en cours, en stage ou à l'occasion d'une étude de terrain) durant lesquelles vous avez été amené.e à les mettre en œuvre ;
3. Indiquez votre projet professionnel (domaine d'activité et métier visé, liens entre formation antérieure, expériences professionnelles et projet professionnel) ;
4. Présentez une thématique en lien avec la communication numérique et qui sera développée lors du mémoire en première année.

Sur un certain nombre de points, le dossier, fourni **au format PDF exclusivement** et transmis sur le plateforme **eCandidat**, est complémentaire à la lettre de motivation.